



ORE 2009 : les organisations syndicales claquent la porte du CTPL

Après un premier boycott commun du CTPL du 13 janvier par les organisations syndicales représentatives, le Trésorier-Payeur Général a convoqué à nouveau cette instance le 16 janvier avec comme unique point à l'ordre du jour les suppressions d'emploi.

Vos représentants, soucieux de rappeler à la direction locale ses responsabilités, ont tenu à être présents à cette seconde convocation, et à remettre lors du CTP les motions annexées au présent tract.

Après avoir rappelé leur condamnation de la politique de suppressions d'emplois de ces dernières années, les organisations syndicales se sont refusées à entrer dans un débat stérile consistant à discuter la pertinence des amputations d'effectifs imposées à certains postes.

Vos représentants ont alors demandé une suspension de séance, à la suite de laquelle la motion commune ci-jointe, lue le même jour en CTP Impôts, a été remise au président avant de quitter la séance.

L'ensemble des organisations syndicales tient à rappeler que les suppressions d'emploi dans nos administrations sont le mal absolu, dont découlent toutes les dégradations des conditions de travail auxquelles nous sommes confrontés. Seule une action unitaire et forte permettra de mettre un coup d'arrêt à ces suppressions d'emploi.

C'est pourquoi nous vous appelons à participer massivement à la journée d'action du 29 janvier. L'ensemble des syndicats appelle ce jour là l'ensemble des salariés du public et du privé à manifester leur opposition à la politique destructrice d'emplois qu'on veut nous imposer ainsi qu'à la baisse du pouvoir d'achat.

Plus nous serons nombreux, plus le message sera fort et entendu par le gouvernement.